



INTERNATIONAL CARD SERVICES

Guide d'utilisation de la Visa World Card

VISA



VISA



**LA VISA WORLD CARD
D'INTERNATIONAL CARD
SERVICES: BIEN PLUS QU'UN
MOYEN DE PAIEMENT ACCEPTÉ
DANS LE MONDE ENTIER**

Grâce à votre Visa World Card, vous pouvez régler vos achats dans quelque 22 millions de commerces. Dans le monde entier. De plus, avec votre code PIN, vous pouvez aussi retirer de l'argent dans près de 700.000 distributeurs automatiques ou directement dans 400.000 guichets de banque.

Votre carte vous offre un éventail de possibilités vous permettant de faire bien plus que régler vos achats dans le monde.

Lisez donc attentivement ce manuel avant d'utiliser votre Visa World Card. Vous serez ainsi assuré(e) de profiter pleinement de tous les avantages que vous offre la Visa World Card d'International Card Services.







TABLE DES MATIÈRES

Avant d'utiliser votre carte...

Signez d'abord votre carte 4

Petites astuces utiles ...

Code PIN 4

Limite d'utilisation 5

Durée de validité 5

Retirer de l'argent 5

Des paiements faciles et sûrs 6

Apurer le solde de votre carte 7

Les autres avantages de votre carte ...



Assurance Achats 7

Assurance Voyage 8

Personal Service Line 9

Paiement en une fois ou de façon échelonnée 10

Transférer de l'argent 10

Carte supplémentaire 11



Que faire?

Perte ou vol 11

Contestation de paiement 12

Précautions

Données importantes 13

Formulaires 15

AVANT D'UTILISER VOTRE CARTE ...

Signez d'abord votre carte

Apposez immédiatement votre signature au stylo à bille au verso de votre Visa World Card. Munie de votre signature, votre carte devient utilisable immédiatement et vous éviterez tout abus.

PETITES ASTUCES UTILES ...

Code PIN

Votre Visa World Card est associée à un numéro d'identification personnelle ou code PIN. Grâce à votre Visa World Card et à votre code personnel, vous pouvez retirer de l'argent à plus de 700.000 distributeurs automatiques, partout dans le monde. Par ailleurs, avec ce code PIN, vous pouvez également effectuer des achats chez les commerçants qui utilisent déjà un terminal électronique.

En Belgique et à l'étranger, il se peut que certains commerçants vous demandent encore de signer votre décompte. L'apposition d'une signature manuscrite équivaut à l'introduction de votre code PIN.

Attention: Votre code PIN est strictement confidentiel! Ne l'inscrivez jamais sur les documents que vous conservez avec votre Visa World Card ou sous toute autre forme aisément reconnaissable. Ne communiquez jamais votre code PIN à des tiers.

Limite d'utilisation

Lors de votre demande de Visa World Card, une limite d'utilisation vous a été accordée, qui est également mentionnée sur vos relevés de transactions. Vos dépenses ne peuvent pas dépasser ce montant. Si vous possédez à la fois une carte principale et une carte supplémentaire (voir plus loin), cette limite d'utilisation est commune aux deux cartes. Si vous le souhaitez, vous pouvez demander un plafond de dépenses plus élevé. Pour ce faire, complétez le formulaire prévu à cet effet à la fin de ce manuel et renvoyez-le à International Card Services.

Durée de validité

Votre Visa World Card est valable dès le premier jour du mois indiqué sur votre carte sous la mention «valid from» (valable à partir de) jusqu'au dernier jour du mois mentionné sous «good thru» (date d'expiration). Vous recevrez automatiquement une nouvelle Visa World Card avant la date d'expiration indiquée. Dès réception de votre nouvelle Visa World Card, détruisez votre ancienne carte en la coupant en quatre morceaux.

Retirer de l'argent avec votre Visa World Card aux guichets de banque et aux distributeurs automatiques

Avec votre Visa World Card et une pièce d'identité en cours de validité, vous pouvez retirer de l'argent liquide au guichet de quelque 400.000 banques. Pour retirer de fortes sommes, nous vous conseillons de prendre d'abord contact avec la banque.

N'oubliez pas de tenir compte du solde disponible de votre Visa World Card et, si nécessaire, demandez une limite d'utilisation supérieure afin d'éviter le blocage de votre carte.

Par ailleurs, avec votre Visa World Card et votre code PIN, vous pouvez aussi retirer de l'argent dans plus de 700.000 distributeurs automatiques. Le retrait est plafonné à 1.000 € par jour (ou la contre-valeur en monnaie locale), en fonction de la situation locale.

Vous reconnaîtrez les banques et les distributeurs automatiques auprès desquels vous pouvez retirer de l'argent au logo Visa. Le retrait d'argent vous coûte 4,50 €, quel que soit le montant retiré. En Belgique, vous pouvez retirer de l'argent dans près de 3.100 distributeurs automatiques.

Des paiements faciles et sûrs avec votre Visa World Card

Votre Visa World Card est un mode de paiement accepté dans le monde entier, qui vous permet de régler vos achats de manière plus sûre et plus simple qu'avec de l'argent liquide.

Avec votre Visa World Card, vous pouvez vous rendre dans plus de 22 millions de points de vente dans le monde. Vous donnez votre carte, vous contrôlez les données sur le bon d'achat et vous payez en toute sécurité en introduisant votre code personnel ou en signant le ticket. Pour que vous puissiez vérifier votre décompte par la suite, vous recevez une preuve de la transaction.

Sur votre relevé de transactions, vous retrouverez ensuite le détail de toutes vos dépenses. Le montant ainsi que le lieu et la date de chaque transaction y sont précisés.

Apurer le solde de votre Visa World Card

Pour apurer le solde de votre Visa World Card, il vous suffit d'effectuer un virement de votre compte bancaire. Vous avez le choix entre utiliser le bulletin de virement joint au relevé de transactions de votre Visa World Card ou utiliser un bulletin de virement de votre banque.

Vous pouvez également choisir d'effectuer votre virement par Internet.

N'oubliez pas de mentionner le numéro de compte exact d' International Card Services:

001-4447522-51. En communication, il vous suffit d'indiquer le numéro de votre compte client ou la référence structurée indiquée sur le bulletin de virement annexé à votre relevé de transactions.

LES AUTRES AVANTAGES DE VOTRE CARTE ...

Assurance Achats gratuite incluse*

La quasi-totalité des achats que vous réglez avec votre Visa World Card, où que ce soit dans le monde, sont couverts contre la perte, le vol et les dommages pendant 180 jours à compter de la date de l'achat.

Si vous souhaitez recevoir un exemplaire des conditions générales d'assurance ou si vous pensez pouvoir faire appel à cette assurance, prenez contact avec International Card Services (Helpdesk Visa: 02/416.17.77).

Assurance Voyage complémentaire gratuite*

Pour toutes vos vacances ou voyages à l'étranger payés avec votre Visa World Card, votre assurance voyage bénéficie automatiquement et gratuitement d'une extension comprenant:

- une assurance voyage: si vous voyagez en transport en commun, l'indemnisation maximale en cas d'invalidité permanente s'élève à 62.500 €;
- une assistance voyage: vos frais de rapatriement sont remboursés; en cas de nécessité, les médicaments nécessaires vous sont envoyés et tous vos frais de communication consécutifs à un accident couvert par l'assistance voyage sont remboursés;
- une assurance retard de vol: si votre vol régulier a un retard de plus de 4 heures ou si votre vol charter a un retard de plus de 8 heures, les éventuels frais de séjour sont remboursés à concurrence de 150 € maximum par titulaire de carte;
- une assurance retard de bagages: si vos bagages arrivent avec plus de 8 heures de retard, les frais supplémentaires nécessaires consécutifs au retard vous seront remboursés jusqu'à concurrence de 125 € maximum par jour et par titulaire de carte, avec un maximum de 1.000 € par sinistre.

Si vous souhaitez recevoir un exemplaire des conditions générales d'assurance ou si vous pensez pouvoir faire appel à (l'une de) ces assurances,

prenez contact avec International Card Services (Helpdesk Visa: 02/416.17.77).

* Seules sont décrites ici les caractéristiques générales de l'assurance Achats et de l'assurance Voyage Visa World Card. Pour connaître les conditions particulières, veuillez consulter les Conditions générales des polices d'assurance respectives. Les dispositions des Conditions générales et des polices d'assurance priment sur le contenu des brochures commerciales. Les assurances «Assurance Achats», «Assurance Voyage», «Assurance Retard de vol et retard de bagages» et «Assistance voyage» sont des assurances collectives contractées par International Card Services auprès de AIG Europe SA (filiale belge), société d'assurance de droit français agréée sous le numéro 0976.

** Avec un maximum de 2.000 € par carte assurée et par sinistre et 10.000 € par année de couverture. L'indemnisation maximale au cours de la période durant laquelle l'assuré est titulaire d'une carte ne peut en aucun cas dépasser 50.000 €, quel que soit le nombre de cartes dont l'assuré est titulaire. Le montant de 2.000 € par sinistre est limité à 750 € pour un ordinateur, à 500 € pour des bijoux et à 250 € pour un téléphone portable.

Personal Service Line

Consulter rapidement votre solde ou transférer la limite d'utilisation encore disponible sur votre compte en banque? International Card Services vous offre la possibilité d'effectuer ces opérations rapidement et simplement par téléphone grâce à votre Personal Service Line.

Demandez aujourd'hui encore votre code d'accès qui vous permettra d'accéder 24 heures sur 24 à vos données financières. Contactez notre Helpdesk au 02/416.17.77 pour activer ce service.

Paiement en une fois ou de façon échelonnée

Une fois par mois, vous recevez un relevé de transactions accompagné d'un bulletin de virement, que vous pouvez utiliser pour effectuer le paiement. En principe, les paiements doivent toujours être effectués immédiatement.

Si, pour une raison quelconque, vous ne souhaitez pas payer le montant dû en une fois, vous avez la possibilité de recourir au «paiement échelonné», grâce auquel vous pouvez échelonner votre remboursement dans le temps et payer à votre propre rythme. Nous vous demandons seulement de verser chaque mois un montant minimum du solde dû. Il va de soi que vous payerez des intérêts sur le montant restant dû.

Vous pouvez demander cette facilité de crédit en complétant le formulaire que vous trouverez au verso de cette brochure et en l'envoyant à International Card Services. Nous vous enverrons le contrat et les conditions d'ouverture de crédit «Paiement échelonné».

Transférer de l'argent de votre Visa World Card vers votre compte en banque

Vous êtes libre d'utiliser votre solde disponible comme bon vous semble. Nous vous offrons même la possibilité de transférer directement et sans frais votre solde disponible sur votre compte en banque personnel (solde disponible = votre limite d'utilisation moins le montant dû).

Si vous souhaitez utiliser ce service, il vous suffit de compléter le formulaire «Transfert d'argent» que vous trouverez à la fin de ce manuel et de nous le renvoyer. Vous pouvez demander des formulaires supplémentaires à International Card Services (Helpdesk Visa: 02/416.17.77).

Carte supplémentaire

Vous pouvez partager tous les avantages liés à votre Visa World Card avec votre partenaire et/ou un autre adulte de votre famille.

Il vous suffit pour ce faire de demander une carte supplémentaire. Cette carte offre les mêmes facilités que votre Visa World Card. Les dépenses effectuées au moyen de la carte supplémentaire sont mentionnés séparément sur votre relevé de transactions. Vous trouverez à la fin de ce manuel un formulaire de demande de carte supplémentaire. Celle-ci coûte 19,50 € par an.

QUE FAIRE?

Que faire en cas de perte ou de vol?

En cas de perte ou de vol de votre Visa World Card, avertissez immédiatement la police et contactez le numéro spécial d'International Card Services.

+32 (0)2/416.17.99 (français)

+32 (0)2/416.16.99 (néerlandais)

Ce service est accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept, et les appels en PCV sont également acceptés.

En cas de perte ou de vol de votre Visa World Card, vous restez responsable des opérations effectuées avant la déclaration, mais le montant de votre responsabilité est limité à 150 €.

Dès la déclaration de perte ou de vol, votre Visa World Card est bloquée. Si nécessaire, vous recevrez une nouvelle carte, généralement dans un délai de quelques jours. En cas de séjour à l'étranger et si vous le souhaitez, vous pouvez recevoir une avance d'une valeur maximale de 1.000 USD par l'intermédiaire de la banque locale qui accepte Visa.



En cas de contestation, le client est roi

Il peut arriver que vous ne soyez pas d'accord avec une dépense figurant sur votre relevé de transactions. Dans ce cas, dans les 14 jours suivant la réception du relevé de transactions, adressez une lettre au département «Informations sur les transactions». Donnez une explication claire ainsi qu'une copie du relevé de transactions signé et mettez une croix en regard de la transaction contestée. En règle générale, l'erreur sera corrigée, sous réserve, sur votre relevé de transactions suivant. Si l'enquête fait apparaître que vous avez bel et bien effectué le paiement, vous en serez informé(e). Il va de soi que vous serez alors redevable de ce montant à International Card Services.

PRÉCAUTIONS

Données importantes

Veillez indiquer ci-dessous le numéro de votre (vos) Visa World Card(s):

Numéro de la carte principale:

Numéro de la carte supplémentaire:

Numéro de la carte supplémentaire:

Numéro de la carte supplémentaire:

Il convient d'avoir ces informations à portée de main pour la déclaration de perte ou de vol.

International Card Services sa Helpdesk Visa

Park Lane
Avenue Culligan 2/F
1831 Diegem

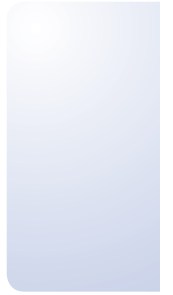
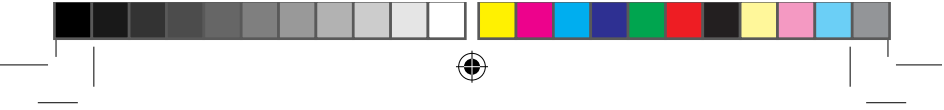
Téléphone:
+32 (0)2/416.17.77 (français)
+32 (0)2/416.16.66 (néerlandais)

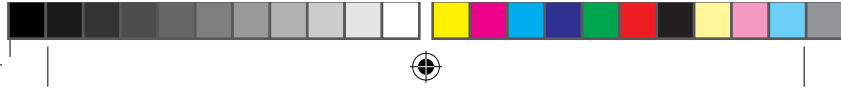
Fax:
+32 (0)2/416.16.77

Numéro de compte: 001-4447522-51

Perte et vol

Téléphone:
+32 (0)2/416.17.99 (français)
+32 (0)2/416.16.99 (néerlandais)





Formulaires

Carte supplémentaire

Demande d'augmentation
de la limite de dépense

Changement d'adresse

Paielements échelonnés

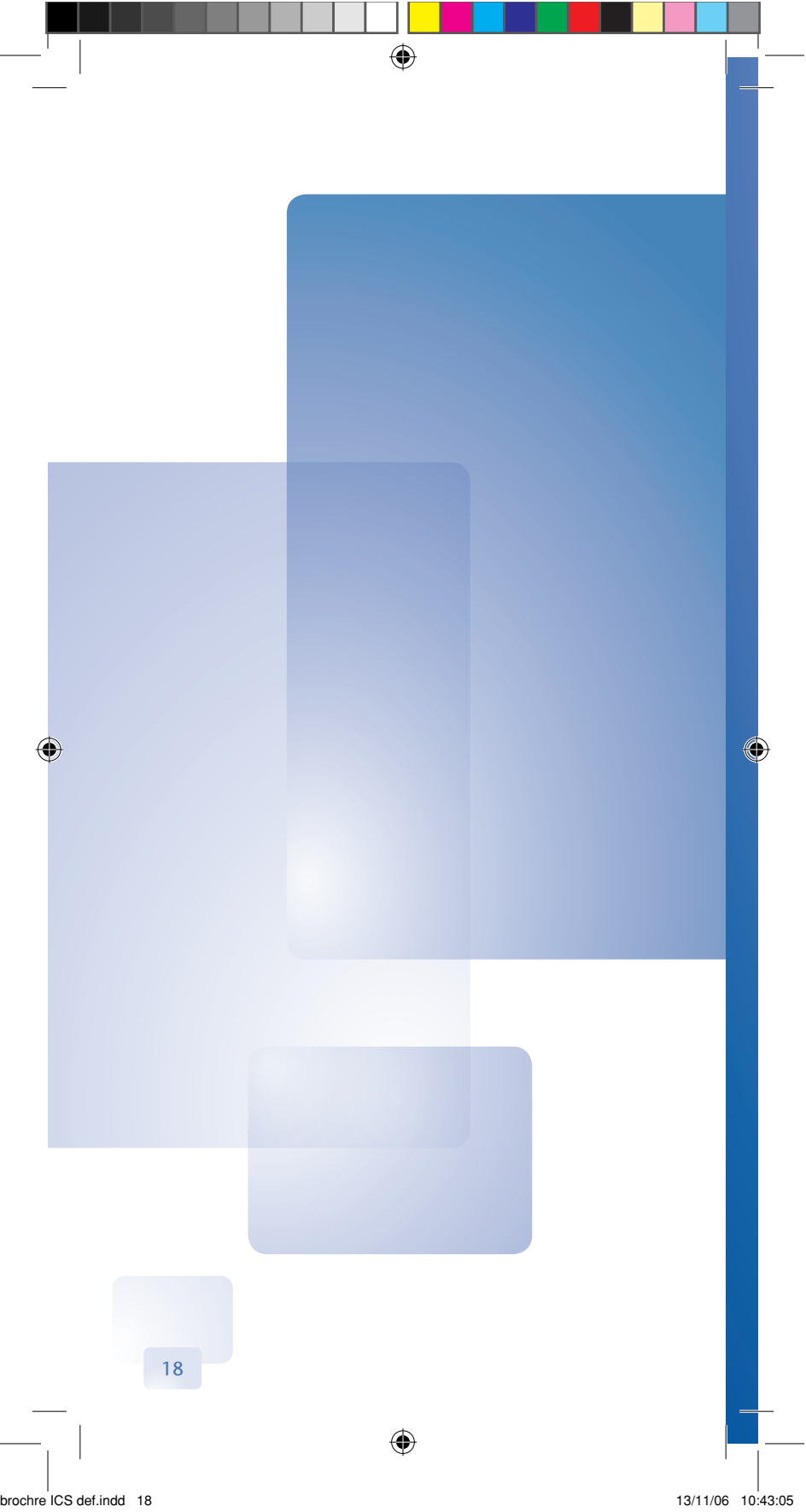
Bulletin de virement





16





18



20





22



Paiement échelonné



Si vous êtes intéressé(e) par notre facilité de « Paiement échelonné », veuillez compléter ce formulaire. International Card Services vous fera ensuite parvenir le contrat et les conditions d'ouverture de crédit « Paiement échelonné ».

Nom : Prénom : H / F

Téléphone :

Numéro de carte Visa :

Numéro de GSM :

Date de naissance : j m a

Adresse électronique :

Date :

Rue :

Signature :

Code postal / Commune :

Veuillez renvoyer ce formulaire sous pli fermé et suffisamment affranchi à International Card Services sa, Park Lane, Avenue Culligan 2/F, 1831 Diegem.





24



Bulletin de virement

Grâce à ce bulletin de virement, vous pouvez directement transférer le solde disponible de votre carte Visa vers votre compte bancaire personnel.



Nom : Prénom : H/F
Numéro de carte Visa :
Date de naissance : .. j .. m .. a
Rue :
Code postal / Commune :
Téléphone :
Numéro de GSM :
Adresse électronique :

Je souhaiterais transférer EUR de ma carte Visa vers mon compte bancaire personnel :
Au nom de :

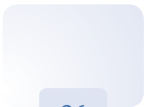
Date :

Signature :

Veuillez m'envoyer une série de bulletins de virement.

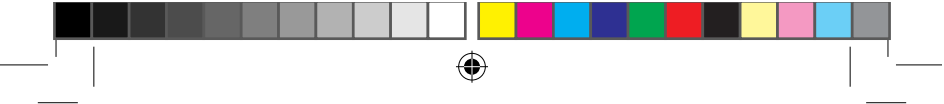
Veillez renvoyer ce formulaire sous pli fermé et suffisamment affranchi à International Card Services sa, Park Lane, Avenue Culligan 2/F, 1831 Diegem.





26





DES QUESTIONS ?

International Card Services sa Helpdesk Visa

Park Lane
Avenue Culligan 2/F
1831 Diegem

Téléphone:
+32 (0)2/416.17.77 (français)
+32 (0)2/416.16.66 (néerlandais)

Fax:
+32 (0)2/416.16.77



VISA-14f-BE-11/2006



E.R. : Pierre de Coninck de Merckem - Prêteur : International Card Services sa, Park Lane, Avenue Culligan 2/F, 1831 Diegem. N° d'entreprise 0870.813.936 - CBFA 63.445



INTERNATIONAL CARD SERVICES NV/SA
Park Lane Culliganlaan 2/F Avenue Culligan 1831 Diegem